

MONDOUBLEAU



N°80
Janvier 2024

Magazine
d'informations



SOMMAIRE

Le mot du Maire p.3

Vie communale

Le Tiers Lieu de Compétences p.4

La Maison à Pans de Bois p.5

Un livre sur Mondoubleau p.5

Petites Cités de Caractère p.6

Des bornes de recharge électrique p.6

Travaux rue Creuse - SIVOM p.7

Collecte des ordures ménagères p.8

Compostage partagé - Déchets ménagers p.9

Urgence « eau » p.9

Cadre de vie

Actions en cours - Des fleurs en façade p.10

Objectif climat 2030 p.11

Ruches p.12

Structures de jeux et mobilier urbain p.12

Communauté de communes

Réhabilitation de la piscine p.13

Nouvel agent - Permanences p.13

Ecole primaire - Médiathèque p.14

Social / santé

Médecins p.15

Don du sang - Numéros précieux p. 16

Soyez acteur de votre santé p.16

Registre communal p.17

Aide alimentaire p.17

ADMR p.18

Présence Verte p.19

Vie associative

Liste des associations p.20

Le Hubleau p.21

La vie des associations p.22

Souvenirs

Un 2^{ème} semestre haut en couleur p.24

Infos pratiques

Objets encombrants p.26

Recensement militaire p.26

Urbanisme p.26

Rejoignez l'AMAP p.26

Dernière minute p.26

Conseil Municipal

Comptes-rendus p.27

Droit d'expression p.30

Etat civil

Naissances – Mariages – Décès p.31

Mairie

Jours et horaires d'ouverture

Lundi : 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

Mardi : 8 h 30 - 12 h 15 / fermée au public

Mercredi : 8 h 30 - 12 h / fermée

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

CONTACT

☎ : 02 54 80 90 73

Courriel : mairie@mairiedemondoubleau.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site :

mairie-mondoubleau.com



<https://www.facebook.com/mairiemondoubleau/>



IntraMuros



QR Code
de la borne tactile

Directeur de la publication : Jean-Claude Thuillier, Maire de Mondoubleau / Rédaction : Jean-Claude Thuillier, Fanny Mazeaud, Odile Capitaine, Claude Boulay, Isabelle Brette. Impression : Imprimerie Gravé – Vibraye (72) / Tirage en 950 exemplaires.

Pour contacter la rédaction : 02 54 80 78 18,

Mairie – 1 place du Marché - 41170 Mondoubleau

isabelle@mairiedemondoubleau.fr

Couverture 1 : © cérémonie 11 novembre 2023

Couverture 4 : manifestations du 1^{er} semestre 2024



Chères Mondoubloitières, chers Mondoublotiers,

Au nom de la municipalité, je vous souhaite une heureuse année 2024, et espère vous accueillir à la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 19 janvier à 19h, sous la halle de la mairie, autour du verre de l'amitié.

Dans la tourmente dans laquelle se trouve le monde, et face aux défis - sociaux, économiques, environnementaux - auxquels nous sommes confrontés, nous travaillons à notre échelle pour aider les plus démunis, offrir un espace public agréable, donner à la jeune génération les moyens de se former et d'avoir un métier, créer du lien entre les habitants, porter attention à nos anciens et faire de Mondoubleau une cité attrayante.

C'est un travail d'équipe, quotidien. Et je tiens à remercier en tout premier lieu les services administratifs et techniques de la commune, qui solutionnent chaque jour les urgences, mettent en œuvre les projets de l'équipe municipale et assurent le fonctionnement et la continuité des services publics.

Un grand merci aussi aux élus engagés dans la concrétisation des projets. Après la phase de réflexion, nous sommes entrés dans celle de la réalisation. L'espace public, avec de nouveaux bancs, de nouveaux jeux, des composteurs collectifs, des plantations d'arbres, une refonte des espaces verts adaptés au changement climatique, se transforme peu à peu en s'adaptant aux nouveaux défis. Certains projets, comme la sécurisation de la circulation en centre-ville - pour laquelle les résultats de l'étude de l'Agence Technique Départementale viennent d'être transmis - ont besoin encore de temps.

A l'extérieur, Mondoubleau se fait reconnaître et soutenir par l'Etat, la Région, le Pays Vendômois, le Département, comme pôle sur le nord du département, capable de projets ambitieux pour l'avenir.

Il s'agit aussi d'un travail de coopération avec les autres communes du territoire. Mené au sein de la Communauté de Communes des Collines du Perche, il donne naissance à des projets qu'une commune ne peut pas réaliser toute seule : des locaux modernes pour une école intercommunale de qualité, des solutions pour un accès aux soins, une stratégie touristique de territoire grâce notamment à la Commanderie d'Arville, un Espace de Vie Sociale dynamique, un espace France Services précieux, et, nous l'espérons tous, un projet de rénovation de la piscine qui puisse un jour se réaliser.

Je garde pour la fin d'immenses remerciements pour les commerçants et artisans, les associations sportives, sociales et culturelles, les parents d'élèves, les habitants bénévoles, qui s'engagent pour faire avancer la commune, à l'occasion des événements comme la Guinguette à Robert, la Fête de la St-Denis, les Journées du Patrimoine, le Marché de Noël, le Salon des Bonimenteurs, etc.

Chacun, selon ses talents, son temps disponible, ses envies, peut être force de proposition et d'action. Ainsi, en cette année olympique, c'est une initiative sportive qui va démarrer 2024 en fanfare grâce aux vétérans des clubs de foot du territoire et du Syndicat Mixte à Vocation Sportive : le tournoi de foot en salle, qui aura lieu les 20 et 21 janvier verra s'affronter, le temps d'une journée et au bénéfice des écoles, des équipes inattendues : celle des commerçants et artisans, des parents d'élèves, des professeurs du collège et des écoles, de l'Association des Personnes Handicapées du Perche, des pompiers et gendarmes, des élus... N'hésitez pas à venir les encourager !

Très belle année 2024 à toutes et à tous !

Jean-Claude Thuillier

Bienvenue à
Béatrice Berthommier,
Secrétaire Générale,
qui a pris ses fonctions
le 20 octobre 2023
à la mairie de Mondoubleau.



L'Egrenne, Tiers-Lieu de Compétences

Pour rappel, la Région a retenu le projet porté par la Commune, associée à quatorze acteurs locaux (voir liste ci-dessous) pour la création d'un Tiers-Lieu de Compétences, dans l'ancienne friche commerciale de la Place du Mail et la maison attenante du 6-8 rue Leroy.

Ce Tiers-Lieu de Compétences, baptisé L'Egrenne, sera un lieu de vie ouvert, offrant des espaces équipés pour accueillir notamment les activités d'organismes de formation, mais aussi des bureaux, un atelier partagé, etc.

Associer pleinement les habitants au projet

En plus des deux subventions déjà accordées (458 000 € de l'Etat pour l'achat des bâtiments et les travaux, 379 220 € de la Région pour l'aménagement, l'emploi et l'animation), la commune va recevoir de la part du Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Centre) les moyens nécessaires (40 000 €) pour associer pleinement les habitants, les enfants des écoles et du collège, les associations, etc. pendant la période de conception et des travaux pour qu'ils s'approprient le projet. Des échanges pourront par exemple être organisés sur l'histoire du bâtiment et du quartier, la restauration du bâti ancien, les matériaux, les métiers artisanaux, les savoir-faire, etc.

Pour mettre en place ces actions, la commune s'appuiera notamment sur les partenaires qui portent le projet de L'Egrenne et leurs compétences multiples :

- Résonances Nomades (lutherie, formation et insertion par la musique)
- Maisons Paysannes de France
- Perche Nature
- Maison Botanique
- Au Fil du Perche (association pour l'insertion et le partage des savoir-faire)
- Association pour les Personnes Handicapées du Perche
- Mission Locale (accompagnement des jeunes de 15 à 25 ans)
- GRETA (organisme de formation)
- BGE (ex-ISMER) (accompagnement économique des entreprises et associations)
- France Travail (ex-Pôle Emploi)
- Chambres consulaires : Chambre d'Agriculture (antenne du Perche), Chambre de Commerce et d'Industrie (représentée par les établissements Thyreau), Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Commune de Mondoubleau et Communauté de Communes des Collines du Perche

Une première formation GRETA

Grâce aux liens tissés depuis plusieurs mois entre les partenaires de L'Egrenne, Tiers-Lieu de Compétences, une première formation a été mise en place cet automne sur Mondoubleau pour répondre à des besoins exprimés auprès de la commune par deux entreprises du secteur, les établissements Thyreau et Trigano. Huit salariés ont ainsi bénéficié d'une formation de 18h sur les logiciels Excel et PowerPoint, mise en place spécifiquement par le GRETA et décentralisée sur le territoire. Le budget accordé par la Région a permis d'investir dans huit ordinateurs portables pour cette formation et qui continueront de servir dans la future Egrenne.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage

En ce qui concerne la rénovation du bâtiment, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été choisie par la commune. Il s'agit de l'entreprise AVENSIA, située à Chambray-les-Tours, qui a démontré une bonne compréhension du projet et dispose d'une équipe riche de toutes les compétences nécessaires. Elle accompagnera la commune dans toutes les phases du projet : programmation, étude de faisabilité, choix du maître d'œuvre, consultation des artisans, suivi des travaux.

Des échanges avec les autres Tiers-Lieux de Compétences

Une quinzaine de projets de Tiers-Lieux de Compétences ont ainsi été retenus par la Région Centre Val de Loire, répartis sur les six départements, par exemple à Nogent le Rotrou ou Vineuil pour les plus proches. Une première réunion de ce réseau a eu lieu à Orléans le 20 septembre, une seconde aura lieu le 18 janvier.

Reconstituer l'histoire du bâtiment

La rénovation de la friche commerciale est l'occasion de se replonger dans l'histoire du bâtiment et du quartier. La collection de cartes postales de Joël VEAU et de la famille BRY, exposées récemment sous la Halle, ont déjà fait ressurgir des images anciennes de cette place. Si vous disposez de cartes postales, photos de famille ou de souvenirs à raconter concernant ce lieu, n'hésitez pas à contacter la mairie pour participer ainsi à la reconstitution de cette mémoire.



La Maison à Pans de Bois



Un Comité de Pilotage (COFIL) consacré à la Maison du Gouverneur (ou Maison à Pans de Bois) a été mis en place le jeudi 30 novembre. Constitué de conseillers municipaux, d'habitants, de représentants de structures spécialisées dans le patrimoine et le tourisme, il a pour mission :

- ✓ d'approfondir la réflexion sur une destination de la maison qui lui redonne vie ;
- ✓ de rechercher les financements nécessaires à sa restauration ;
- ✓ de mettre en place une souscription auprès du grand public et des mécènes ;
- ✓ de concevoir des actions culturelles, liées au projet, en direction de tous les publics.

Toute personne intéressée par les travaux de ce COFIL peut contacter la mairie.



Un livre sur Mondoubleau en... 2026

Le CDPA41 (Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher) a choisi la commune de Mondoubleau pour réaliser l'une de ses prochaines publications.

Cette association réalise, depuis 1993, des livres consacrés aux patrimoines des communes du Loir-et-Cher (histoire, architecture, archéologie, traditions, flore, faune...), comprenant des articles écrits par ses spécialistes, mais également par les habitants de la commune concernée, les associations locales ou toute personne intéressée par le projet. La publication est conçue et éditée par ses soins.

Plusieurs de ses ouvrages, consacrés aux communes de Boursay, Montoire, Trôo, etc... sont disponibles à la Librairie d'un Jour, au Hubleau, Place du Marché.

Une première réunion en présence de Mme Emmanuelle VIORA, présidente du CDPA41, a eu lieu le 27 septembre 2023. Une vingtaine de personnes, dont treize ont pu être présentes ce jour-là, souhaitent d'ores et déjà contribuer à ce travail.

Cependant, Mme Emmanuelle VIORA a indiqué que la publication, prévue initialement en 2025, était reculée d'un an pour des raisons de réorganisation de l'association.



Petites Cités de Caractère : Un réseau bien vivant

La commune de Mondoubleau fait partie du réseau des Petites Cités de Caractère depuis décembre 2022, sous le statut d'homologable. En raison de cette intégration, les élus et techniciens participent à de multiples journées ou actions, grâce auxquelles ils découvrent ainsi les autres cités, prennent des idées, engagent de nouveaux projets. A titre d'exemple, ont notamment été suivis en 2023 :

- ✓ des Conseils d'administrations et commissions d'homologation de Petites Cités de Caractère Centre Val de Loire,
- ✓ Les Journées Nationales qui se sont tenues dans l'Orne, où les projets de création artistique contemporaine sont particulièrement développés ;
- ✓ Des journées thématiques sur les équipements « vélos » ; les Journées Nationales sur le tourisme durable à l'Abbaye de l'Epau.
- ✓ Les « webinaires » (séminaire en ligne) sur les Journées des Métiers d'Arts, sur les Dimanches de Caractère (cf. ci-dessous).



Journées Nationales des Petites Cités de Caractère dans l'Orne.

Grâce à ce réseau, la commune de Mondoubleau bénéficiera d'une campagne photographique. La Fédération Nationale, qui finance cette campagne, souhaite en effet disposer d'images homogènes et de qualité pour les publications qu'elle réalise sur toutes les petites Cités de Caractère. David Darrault, photographe, interviendra à Mondoubleau au printemps 2024.

La commune envisage de participer aux Dimanches de Caractère, qui consistent, un dimanche après-midi, à proposer la découverte d'un patrimoine « caché », et de finir l'après-midi de déambulation par la dégustation de produits locaux. Plus de précisions ici :

(<https://www.petitescitesdecaractere.com/fr/actualites/animations-les-dimanches-de-caractere>)

Des bornes de recharge électrique

L'installation de la station de recharge haute puissance IECharge® vient d'être terminée sur notre commune. Située boulevard de l'Industrie, celle-ci permet à tous les conducteurs de véhicules électriques de profiter de quatre points de charge, deux offrant jusqu'à 320 kW de puissance et deux jusqu'à 160 kW. Avec une telle puissance, il ne faut compter qu'environ une quinzaine de minutes pour recharger jusqu'à 300 kilomètres d'autonomie, selon son véhicule.

Développée par le Groupe NW, cette borne IECharge® est directement raccordée à une solution de stockage d'électricité, la JBox®.

Celle-ci offre des services d'assurance au réseau électrique et contribue à garantir un approvisionnement constant et fluide, en adaptant en permanence la consommation et la production d'électricité. La solution IECharge® est accessible à tous les véhicules 100% électriques, qui disposent d'une prise Combo (standard européen).

Avec l'installation d'une borne IECharge® sur le territoire communal, la commune de Mondoubleau souhaite prendre le virage vers une mobilité plus durable et disponible pour tous.



Station de même type que celle installée à Mondoubleau.

Travaux rue Creuse - SIVOM

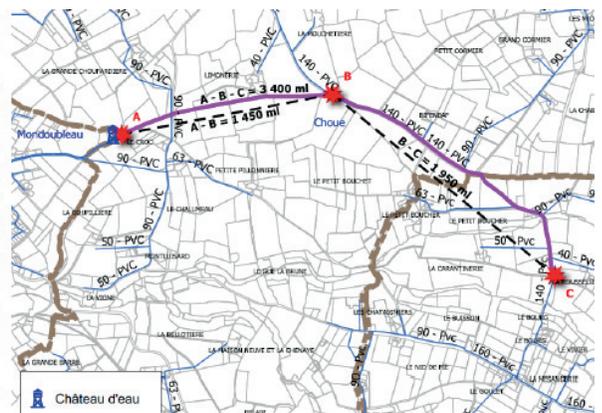
Réhabilitation des réseaux d'assainissement de la rue Creuse et des environs

Les rejets à la station d'épuration du SIVOM Mondoubleau-Cormenon n'étant pas conformes à l'arrêté national du 21 juillet 2015, de nouveaux travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement seront engagés dans la rue Creuse et les environs pour réduire les volumes de déversement dans la station d'épuration. Les enquêtes de conformité des habitations concernées par ces travaux ont été réalisées. L'étude pour la réalisation de ces travaux est toujours en cours. Les informations sur le déroulement des opérations seront communiquées aux habitants ultérieurement.



Interconnexion en alimentation de l'eau potable

Le schéma directeur départemental d'eau potable finalisé en 2012 prévoyait un volet sur la sécurisation de l'approvisionnement en eau du nord du Loir-et-Cher allant de Cormenon à Droué. Dès 2013, le SIVOM a décidé de créer des infrastructures pour répondre à son besoin en eau mais également en prévision des besoins futurs du secteur. Dans cette perspective, une interconnexion de secours vient d'être créée depuis le réservoir de la Briqueterie avec la mise en place d'une canalisation en fonte sur 3 400 ml pour approvisionner en eau potable les syndicats de Saint-Marc-Du-Cor et de Boursay-Choue et pour sécuriser le syndicat de Fontaine-Raoul, les communes de Droué et de la Chapelle-Vicomtesse. Des conventions de fournitures d'eau ont été signées entre le SIVOM de Mondoubleau-Cormenon



(vendeur) et chaque collectivité concernée (acheteur) pour définir les conditions techniques, juridiques et financières. Le coût des travaux revenant aux collectivités bénéficiaires s'élève à 772 000 €. Le montant des subventions obtenues de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental s'élève à 488 222 €.



Le schéma directeur d'assainissement

L'objet de cette étude consiste à réaliser un diagnostic du fonctionnement des systèmes d'assainissement et de produire un programme d'aménagement des ouvrages d'assainissement collectif :

- ✓ Inventorier les pollutions domestiques à traiter,
- ✓ Etablir le diagnostic de l'état du fonctionnement des réseaux et des stations d'épuration,
- ✓ Définir l'impact des rejets par les trop-pleins éventuels en les hiérarchisant suivant leurs points de rejets, leurs fréquences de fonctionnement et les charges rejetées,
- ✓ Prévoir l'évolution des structures d'assainissement pour répondre aux besoins actuels et futurs des communes,
- ✓ Elaborer un programme chiffré de travaux à réaliser sur le réseau existant avec pour objectif de limiter les quantités d'eaux parasites dans le réseau ainsi que les déversements au milieu naturel et/ou d'en réduire les impacts,
- ✓ Définir les zones à raccorder dans le futur et les confronter aux capacités résiduelles des ouvrages de traitement collectif en vue de programmer les éventuels besoins en renouvellement des ouvrages de traitement.

Coût de l'étude : 112 311€ HT. Subventions Agence de l'Eau et du Conseil Départemental : 91 355 €.

Collecte des ordures ménagères : des modifications pour 2024

L'histoire de la collecte des ordures ménagères sur le territoire est le fruit de plusieurs évolutions, liées à la fusion de divers syndicats, à des évolutions réglementaires et à de fortes évolutions de la valeur économique des produits recyclables. Actuellement cette gestion est confiée, via une délégation de la Communauté de Communes, au Syndicat Syvalorm.



8

Depuis quelques années, les habitants des communes de Mondoubleau et Sargé étaient assujettis à ce que l'on appelle la TEOMI (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative) tandis que les habitants des autres communes étaient assujettis à la TEOM.

Redevance spéciale et fermeture du local de la Bagrée

Jusqu'à présent, la commune mettait à disposition des usagers n'ayant pas la possibilité de stocker leurs ordures ménagères (résidences secondaires notamment) un lieu de dépôt ouvert et accessible en continu. En tant que gros producteur d'ordures ménagères, elle ne payait pas la collecte des ordures au prorata de sa production mais assumait une taxe forfaitaire. Actuellement, le maintien de ce système impliquerait, avec la mise en place de la redevance spéciale et l'utilisation abusive de ce service par certains habitants, une très forte augmentation de la charge due par la commune (le montant passerait de 300 euros à 17 000 euros).

Les habitants des communes assujetties à la TEOMI payaient une taxe composite : une partie proportionnelle à la valeur foncière de leur bien, une partie en fonction du nombre de levées par an qui constituait une incitation à sortir le moins possible leur poubelle.

Les habitants des communes assujetties à la TEOM payaient une taxe calculée uniquement sur la valeur foncière de leur bien, indépendamment de l'usage qu'ils faisaient du service.

L'Etat a imposé à la Communauté de Communes et au Syvalorm d'harmoniser le système de tarification du service sur l'ensemble du territoire au 1 janvier 2024. Nous n'avons d'autre choix que d'harmoniser le territoire en passant l'ensemble des communes à la TEOM. Les communes de Sargé et Mondoubleau vont donc devoir, pour une période de trois ans, retourner à la TEOMI, et donc ne plus bénéficier de la part incitative.

En effet l'harmonisation par le passage à la TEOMI exige deux conditions qui ne sont pas remplies actuellement :

- Pour la Communauté de Communes, un lourd travail de rapprochement de fichiers (contribuables, usagers) qui ne pourra pas être effectué avant fin 2024, en lien avec les services fiscaux ;
- Pour le Syvalorm la finalisation de la suppression des points d'apport collectif non individualisés et la mise à disposition de bacs individuels pucés pour chaque foyer.

Ces opérations menées à bien, il sera possible de repasser tout le territoire à la TEOMI. Les conséquences pécuniaires de cette évolution seront variables en fonction des situations.



En effet, la redevance spéciale instaurée par le Syvalorm implique que chaque usager (particuliers, entreprises et établissements publics) produisant un gros volume de déchets, paie le service au prorata de sa production de déchets collectés. **L'accès aux containers situés aux ateliers municipaux sera donc fermé.** Les usagers pourront se tourner vers la solution des « sacs rouges » (cf p.9).

Compostage « partagé »

Plusieurs articles sur le sujet ont été publiés sur divers supports : Facebook, Intramuros...Faisons le point. Cette installation répond à la loi qui incite les citoyens à ne plus mettre leurs bio déchets dans leurs poubelles, à partir du 1^{er} janvier 2024.

Un premier composteur partagé a été installé le 21 novembre à l'angle de la rue Victor Hugo et de la rue Balzac.

Une douzaine de familles se sont inscrites pour utiliser ce composteur et ont reçu les bio seaux pour TRIER leurs biodéchets chez eux et ensuite les déposer dans le composteur. Mi-décembre, le composteur était déjà bien rempli !

Si vous habitez le quartier et souhaitez les rejoindre, vous pouvez vous adresser à la mairie pour vous inscrire ou auprès de M Biet, référent citoyen de l'opération.

Cette installation menée en partenariat avec le Syvalorm et l'association Athéna bénéficiera d'un suivi régulier. Les agents municipaux fourniront le « brun », matière sèche qui doit être mélangée à chaque dépôt de biodéchet.

Un autre composteur sera installé début 2024 rue Lamartine pour les habitants des bâtiments de Terres de Loire Habitat.

Si vous pensez qu'un composteur collectif serait le bienvenu dans votre quartier, n'hésitez pas à faire remonter vos besoins à la mairie.



Installation du premier composteur partagé
rue Victor Hugo

Déchets ménagers : rappel sacs rouges

Les sacs marqués, de couleur rouge, sont destinés **aux usagers qui n'ont pas la place de recevoir le bac roulant chez eux**, comme :

- les logements exigus (sans cour, sans jardin, sans garage),
- les logements sans accès sur la voie publique, à part à travers le logement, dont l'entrée du chemin donne entre d'autres maisons,
- sans place pour déposer le bac.

L'attribution gratuite de sacs rouges marqués remplace la mise à disposition du bac roulant et est soumise à vérification. La demande de cette solution doit être faite auprès du Syvalorm.

Par ailleurs, il est possible à tout le monde **d'acheter** des sacs rouges directement à Saint Calais – 11 rue Henri Maubert, pour une utilisation occasionnelle, lorsque vos déchets sont trop importants pour tenir dans votre bac (fêtes familiales, absences lors d'une levée...). (20 sacs rouges marqués de 30 litres : 30 €).

Renseignements : Syvalorm ☎ 02 43 35 86 05

URGENCE « EAU »

0 977 401 129

Merci aux services d'astreinte de SUEZ intervenus en urgence dans la nuit du 9 décembre place Saint-Denis.



Actions en cours

Plantations d'arbres

Une vingtaine d'arbres ont été commandés cet automne pour plantation à différents endroits de la commune, en privilégiant les essences adaptées au territoire et supportant les évolutions climatiques. Les arbres ont été choisis en fonction de l'usage de chaque espace :

- ✖ Un prunier et un mirabellier dans le jardin partagé du Courtil, dont les fruits pourront être cueillis par les habitants,
- ✖ Un cormier, un chêne, un sorbier et un érable, dans le Parc Consigny, lieu de promenade, en remplacement des arbres qui ont dû y être abattus, dont le grand cèdre récemment,
- ✖ Des frênes, érables et savonnier, pour border le camping et faire de l'ombre aux visiteurs, en agrémentant le lieu de feuillages de couleur,
- ✖ Un frêne, un sureau et un tilleul rue Victor Hugo, sur l'espace de compostage partagé. Ces trois essences fourniront des éléments adaptés pour faire du « brun » (feuilles mortes, copeaux, etc.) qui doit être versé sur les déchets ménagers et permet d'assécher le compost.

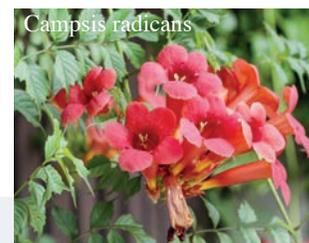
Cartographie des espaces verts

La Commission Espaces Verts nouvellement créée travaille sur la mise en place d'une « gestion différenciée » sur la commune qui permette d'offrir un cadre de vie attrayant pour les habitants, de préserver la biodiversité, tout en étant compatible avec le temps de travail des services municipaux et les limitations de l'usage de l'eau.

La première étape consiste à faire un inventaire des espaces verts et à les cartographier. Ce travail est réalisé conjointement par les services techniques et Perche nature sur un logiciel adapté.

La seconde étape est de répartir les espaces verts en « classes d'entretien ». Selon l'usage, la localisation, les aménagements, les espaces ne sont pas entretenus de la même façon. Certains (entrées de ville, mairie, église) sont plus soignés, accueillent des fleurs, autorisent l'arrosage. D'autres (chemins de promenade, ...) peuvent rester des zones plus naturelles, à l'aspect plus rustique, avec un entretien plus extensif.

Ce travail d'inventaire est l'occasion pour les élus et les services de repenser le bien-fondé des choix pour chaque espace vert : choix des espèces, limitation des espaces arrosés, fréquence des tontes ou fauches. Pour les personnes intéressées, de nombreux exemples de communes ayant adopté cette « gestion différenciée » est disponible sur le Net.



Des fleurs en façade

Huit propriétaires ont répondu positivement à la proposition automnale de la commune concernant le fleurissement des pieds de mur ou des façades.

Après visite sur place, afin de s'assurer que l'espace du trottoir permettait une plantation et de valider le choix des plantes, les services techniques ont réalisé les tranchées nécessaires aux plantations le long des murs. Chacun des habitants a signé un engagement à entretenir lui-même le parterre ainsi installé.

Cette action de fleurissement, démarrée en 2020 rue des Poilus avec l'aide du CAUE, s'étend donc maintenant à d'autres espaces publics. Elle répond à plusieurs objectifs :

- ✖ la dés-imperméabilisation nécessaire des sols pour que les eaux de pluie rejoignent les nappes phréatiques plutôt que le réseau des eaux usées ou la rivière ;
- ✖ le maintien de la biodiversité, notamment celle des insectes, qui sont en grande diminution ;
- ✖ l'attractivité de la commune grâce au fleurissement ;
- ✖ la sensibilisation des habitants à la question environnementale.

Une nouvelle campagne pour la réalisation de tranchées sera organisée pour les plantations printanières. Toute personne intéressée peut contacter la mairie. Un document réalisé par Perche Nature sur ces actions de fleurissement et des suggestions pour le choix des plantes, est disponible sur le site de la commune :

<https://www.mairie-mondoubleau.com/wp-content/uploads/2020/11/Fleurissez-vos-rues.pdf>



Objectif climat 2030 à Mondoubleau

En 2023, Perche Nature a débuté l'accompagnement de la commune de Mondoubleau dans la cadre d'Objectif Climat 2030.

Cette première année a permis de faire un diagnostic de l'état de vulnérabilité de la commune face au changement climatique et à la ressource en eau. Les deux axes de travail ressortant de cette étude sont :

- Diminuer l'arrivée de l'eau pluviale à la station d'épuration en usant de techniques de gestion intégrée (*infiltrer la goutte d'eau dans le sol au plus près de sa chute*) dans les futurs projets de réfection de voirie (ex. chaussée perméable) ou d'aménagements d'espaces (ex. parking perméable).
- Un tour des bâtiments communaux a permis de dénombrer les équipements (douches, WC, robinets) et d'estimer les économies pouvant être réalisées en installant des systèmes peu coûteux tels que mousseurs, aérateurs, éco sacs, chasses d'eau à double commande.

Le groupe de travail (élus, citoyens), mis en place pour le projet, se penche actuellement, sur le plan d'actions répondant aux enjeux cités ci-dessus.

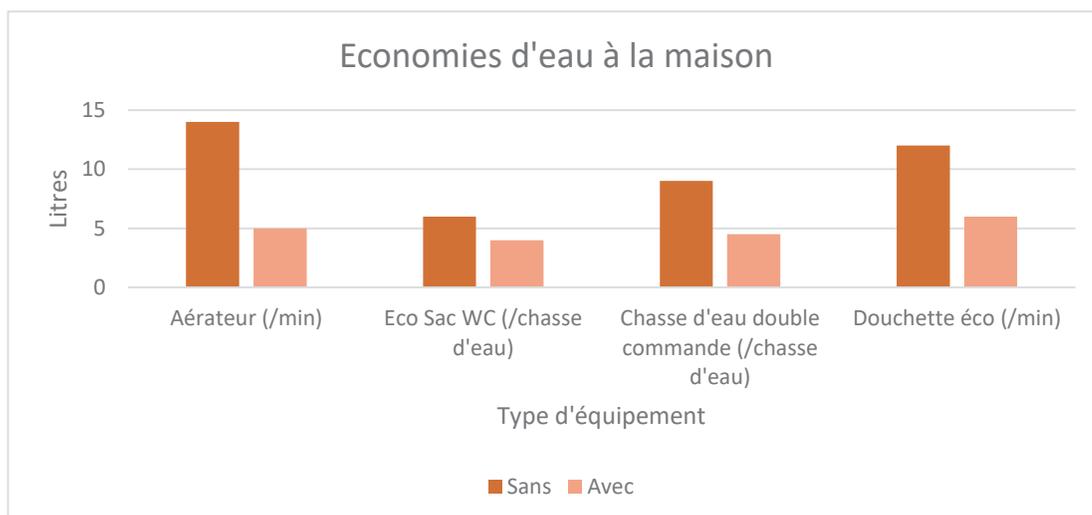
Dans le cadre de l'étude, un questionnaire a été diffusé auprès des habitants. Le nombre de réponses n'a pas permis de conclusion statistiquement fiable. Certains éléments ont néanmoins pu attirer l'attention : le besoin d'être mieux informés sur les arrêtés préfectoraux en cas de sécheresse, le manque d'équipements économes en eau dans les habitats. La récupération de l'eau pluviale semble cependant courante chez les répondants. La mairie a déjà pris en compte ces retours avec une communication facilitant la lecture des arrêtés préfectoraux sur l'utilisation de l'eau. Des commandes groupées d'équipements type mousseurs sont également envisagées.



Un stand tenu début novembre sur le marché percheron, par Perche Nature, a été l'occasion de présenter des techniques d'économies d'eau (Oyas, mousseur, débitmètre, douche économe, paillage) pour la maison et le jardin. Les citoyens intéressés ont pu laisser leur contact pour d'éventuels commandes groupées.



Un inventaire et une caractérisation des espaces verts font aussi partie intégrante du diagnostic. Ce travail conjoint avec les services techniques de Mondoubleau, a pour objectif de créer une cartographie où seront identifiés l'usage des espaces verts, leur besoin en arrosage, leur niveau de fleurissement, la fréquence d'entretien, etc. (cf page 10)



*Le saviez-vous ?
Un équipement à quelques euros permet l'économie de plusieurs mètres cubes par an (prix au m³ ~4.5€).*

Ruches : une entrée dans l'hiver

La récolte de miel n'a pas été très importante cette année, mais les pots de miel ont fait le bonheur des enfants des écoles lors des Apidays en juin, et des Restos du Cœur cet automne.

Voici quelques nouvelles apportées par Jean-Claude Tourte, apiculteur référent, à l'entrée de l'hiver :

« Cet été, la 2^{ème} ruche issue d'une division se porte très bien ; une nouvelle reine a été mise en place dans la seconde ruche (la reine en place n'était guère motivée à pondre des œufs...) et cette ruche se porte très bien aussi ; malheureusement, la 3^{ème} ruche ne pourra pas passer l'hiver car trop faible. Une division est à prévoir au printemps prochain à partir de l'une des deux autres ruches.

Pour celles-ci, les stocks sont faits et il ne manque plus que la baisse des températures pour que l'activité des abeilles se mette au ralenti pour un repos bien mérité. »

L'aide apportée au projet par la Région Centre Val de Loire, via le Pays Vendômois, se termine le

31 décembre 2023 et ne peut pas être renouvelée. Elle a permis de réaliser les investissements (ruches, matériel, vêtements de protection pour les visites, etc.) et d'indemniser l'apiculteur référent, Jean-Claude Tourte, pendant 3 ans. Celui-ci a accepté de poursuivre le suivi des ruches, de façon bénévole, à partir du 1^{er} janvier, ainsi que les animations de sensibilisation à la nécessaire protection des abeilles (visites du rucher, etc.) qui donnent tout son sens à la présence des ruches.

L'action a permis en outre de recenser et fédérer plusieurs apiculteurs et apicultrices du secteur, mobilisés notamment lors des APIdays. Les uns ou les autres ont, à plusieurs reprises, été contactés par la mairie pour récupérer un essaim chez un particulier ou donner des conseils à de nouveaux habitants tentés par l'aventure de l'apiculture. Ce groupe, nous l'espérons, pourra continuer à être mobilisé pour la sauvegarde des abeilles, précieuses et en danger.

Structures de jeux et mobilier urbain

Des bancs dans Mondoubleau

Vous avez pu le constater, plusieurs nouveaux bancs ont été installés dans Mondoubleau.

Ils sont beaux, certes, mais ils n'ont pas uniquement une fonction décorative !

Le souhait de la Municipalité était que ces bancs soient mis en place dans des endroits permettant :

- A chacun et surtout aux plus anciens de faire une pose quand ils viennent au centre-bourg, par exemple à mi-parcours gare-mairie dans la rue des Poilus.
- De se poser pour bavarder, attendre un rendez-vous et créer ainsi des lieux de convivialité.

D'autres aménagements (jeu supplémentaire aux Prés Barrés, bancs et panneaux d'affichage dans les lotissements, etc) sont prévus.



Des structures de jeux



Pour le plaisir des petits, des structures de jeux ont été installées dans l'espace Thiercelin.

Chaque utilisateur est invité à respecter ces équipements.

Réhabilitation de la piscine de Mondoubleau

A la suite de la décision de fermeture de la piscine par le conseil municipal de Mondoubleau en 2020 pour cause de non-conformité, la CCCP a inscrit la réhabilitation de la piscine dans la Convention « Petites Villes de Demain » signée le 13 juin 2023 avec l'État, a mis en place un comité de pilotage, et a fait estimer le coût de sa réhabilitation par le cabinet conseil Tual. Face au coût trop élevé de ces travaux (2 200 000 €) pour la seule communauté de communes, la CCCP a voté le principe d'une répartition solidaire de la charge financière entre les communes tout en déposant une demande de financement auprès de l'État, de la Région et de l'Agence nationale du sport.

Une demande rejetée en 2023 par l'État qui donne priorité au chantier de l'école intercommunale, d'où un rééchelonnement du calendrier des grands projets de la communauté de communes, celui de la piscine étant reporté.

En attendant de trouver une solution financière, une enveloppe budgétaire supplémentaire est consacrée aux écoles pour qu'elles puissent organiser des séances de natation pour leurs élèves dans les piscines environnantes.

La commune de Mondoubleau ne pouvant faire face seule au coût d'une telle réhabilitation, reste attentive au suivi de cette opération au niveau communautaire.

Un nouvel agent à France Services

Sophie Jouanneau a commencé ses fonctions d'agent d'accueil le 1^{er} décembre.



Permanences à France Services – La Gare

☎ : 02 54 80 85 80

- | | |
|---|--|
|  <p>Carsat (Caisse de retraite)
Pour des informations générales, vous pouvez contacter le 39.60, si vous souhaitez vous faire accompagner dans le dépôt de votre dossier de retraite, merci de prendre rendez-vous à France Services au 02.54.80.85.80.</p> |  <p>Maison Départementale de la cohésion sociale (MDCS)
Conseille, oriente et accompagne les personnes et les familles connaissant des difficultés sociales.
Prise de rendez-vous au 02.54.73.43.43</p> |
|  <p>Caisse de Retraite complémentaire
Contact au 0 820 20 01 84</p> |  <p>Vivre Autonome 41
Information, conseil, accompagnement des personnes âgées et handicapées (maintien à domicile, accueil familial ou en établissement, aide à la constitution de dossier (MDPH, APA)
Permanences sur rendez-vous - Contact au 02.54.58.43.79</p> |
|  <p>Défenseur des droits
Institution indépendante qui veille au respect des droits et libertés
Permanences le 2e lundi de chaque mois de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous au 02.54.80.85.80</p> |  <p>Udaf (L'udaf41 est rattachée à l'Union Nationale des Associations Familiales)
Consommation et budget familial (point conseil budget et microcrédit personnel)
Contact au 02.54.90.23.45 et au 07.57.09.06.30</p> |
|  <p>CDAD 41 (Conseil départemental d'accès aux droits)
Pour toutes vos questions relatives aux droits.
Permanence le 2e lundi de chaque mois de 9h00 à 12h00, prise de rendez-vous au 02.54.80.85.80</p> |  <p>Mission Locale du Vendômois
Information, orientation et accompagnement personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans, insertion sociale et professionnelle dans les domaines emploi, formation, logement, santé...
Permanences les mardis de 9h30 à 17h00 sur rendez-vous au 02.54.80.85.80</p> |
|  <p>Conciliateur de Justice
Permanences chaque dernier mardi du mois sans rendez-vous de 14h00 à 17h00
Informations au 02.54.80.85.80</p> |  <p>Particulier emploi et Fepem
Emploi à domicile entre particuliers.
Conseils aux particuliers employeurs à domicile. Contact au 09.72.72.72.76</p> |
|  <p>SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)
Permanences les lundis - Prise de rendez-vous au 02.36.41.11.52</p> |  <p>Armée de terre (information sur les métiers liés à l'armée de terre et les formations proposées)
Permanence sur rendez-vous au 02.54.57.62.42</p> |
|  <p>CPAM (Sécurité sociale)
Permanences téléphoniques sur rendez-vous au 02.54.80.85.80</p> |  <p>Job41
Insertion professionnelle locale, pour les allocataires du RSA
Contact au 02.54.78.46.88</p> |
|  <p>CAF Caisse d'Allocations familiales du Loir-et-Cher
Avec son accès Visio-accueil en lien avec un conseiller de la Caf de Blois
Sur rendez-vous les mardis de 14h00 à 16h20 et les vendredis de 9h20 à 12h00</p> |  <p>Pôle Emploi
Contact au 3949</p> |
|  <p>MSA (Mutualité Sociale Agricole)
Permanences chaque dernier mardi du mois
Prise de rendez-vous au 02.54.44.87.87 ou 02.54.80.85.80</p> |  <p>France Victime
Ecoute, informations, accompagnement juridique et psychologique des victimes d'un acte de délinquances : violence, atteintes aux biens...
Permanences sur rendez-vous au 02.54.33.39.63</p> |
|  <p>DGFiP (Direction des Finances Publiques) Impôts
Un conseiller vous reçoit tous les jours de 14h00 à 16h30 sur rendez-vous
Prise de rendez-vous au 02.54.80.85.80</p> |  <p>CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)
Violences faites aux femmes, contact au 02.54.42.17.39</p> |
|  <p>Croix Rouge sur roue
La Croix rouge de Vendôme assure une distribution alimentaire les lundis de 14h00 à 16h00 toutes les 3 semaines</p> |  <p>UFC Que choisir
Vous avez un litige personnel, des questions sur vos droits, sur les assurances, sur des achats via internet
Permanences sur rendez-vous au 02.54.73.91.53</p> |
|  <p>Un Conseiller énergie et un juriste
Permanences le 3e lundi de chaque mois de 14h00 à 16h15 sur rendez-vous au 02.54.42.10.00
Accompagnement sur toutes démarches (carte grise, permis de conduire, ce.su...)</p> | |

Ecole primaire

Rénovation de la cour

L'état global de la cour de l'école primaire était très dégradé et celle-ci devenait dangereuse pour les enfants, l'enrobé du sol étant notamment très abîmé.

Le projet de rénovation a été un projet collectif mené en plusieurs temps : en juin 2023, les élèves ont participé au projet « Architecte en herbe, dessine ta nouvelle cour d'école », et une convention a été signée avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Après la restitution du travail par les élèves eux-mêmes en présence de leurs professeurs, des élus, des techniciens et du CAUE, une synthèse a permis d'élaborer le projet final.



Les travaux de terrassement se sont déroulés pendant les vacances de la Toussaint, suivi de l'engazonnement des zones débarrassées de l'enrobé.

La plantation des arbres sera réalisée en fin d'année. Resteront la création et la mise en place du mobilier, la création d'une ou de deux rampes PMR (personne à mobilité réduite) pour parachever la mise en accessibilité de l'école.

Le coût total des travaux supportés par la Communauté de Communes s'élève à 15 000 € hors budget plantation et mobilier.

Médiathèque Jules Verne

Programme de janvier à juillet 2024 :

Dans le cadre de « Graine de lecteur »

- du vendredi 5 janvier au mercredi 14 février inclus / exposition "Plumes & Cie"
- mercredi 31 janvier, 10h (durée 30 minutes) / spectacle pour les 2-6 ans "Plumés ou poilus ?"
- mercredi 7 février après-midi / atelier fabrication de nichoirs avec Perche Nature
- vendredi 1er mars, 10h-12h, dès 8 ans / atelier Stop Motion, dans le cadre du festival départemental Media'tech,
- vendredi 8 mars soir (ado-adultes) / spectacle "Et pataouète et patatras" sur l'Algérie, de la Cie A conter d'aujourd'hui,
- samedi 13 avril après-midi / Salon des Bonimenteurs, en présence des auteurs Marie Dorléans et Gilles Abier
- jeudi 23 mai à 10h / spectacle dans le cadre du festival départemental Raconte-moi, "Toc toc toc" de la Cie Chamboule théâtre, pour les tout-petits à partir de 1 an.

Tous les derniers mercredis du mois, à 15h30, heure du conte numérique avec Thomas. Tous les mois, un lundi à 9h30 au point lecture L'Atlantide à Couëtron-au-Perche Souday et un jeudi à 10h à la médiathèque Jules-Verne à Mondoubleau, animation "Bébés lecteurs" pour les 0-3 ans (durée 20 min.) Et à chacune des vacances scolaires : animations numériques avec Thomas.



Spectacle du festival départemental Raconte-moi, à destination de la petite enfance « Albums et comptines en vadrouille » de la Compagnie ReBonDire, 5 juin 2023

Médecins : 4 solutions si vous n'avez plus de médecin traitant
 Vous pouvez vous déplacer sur Vendôme ou dans le secteur de Montoire

J'AI UN PROBLÈME DE SANTÉ IMPRÉVU

QUELS RÉFLEXES ADOPTER ?

- **EN SEMAINE**
 JE CONTACTE MON MÉDECIN TRAITANT
 SI JE NE PEUX PAS VOIR MON MÉDECIN TRAITANT OU
 SI JE N'AI PAS DE MÉDECIN TRAITANT
 J'APPELE LE SECRÉTARIAT DES SOINS NON PROGRAMMÉS DE LA CPTS AU
02 54 44 41 69
- **LE SOIR ET LE WEEK-END**
 LE SOIR DE 20H À 22H
 SAMEDI À PARTIR DE 12H, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H,
 J'ACCÈDE AU MÉDECIN DE GARDE EN APPELANT LE 15
- **SI C'EST UNE URGENCE, J'APPELE LE 15**

> **PHARMACIEN** : DE 20H À 8H : J'APPELE LE 3237 (APPEL SURTAXÉ)
 > **KINÉSITHÉRAPEUTE** : J'APPELE LE RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE DE MON KINÉ
 > **DENTISTE** : J'APPELE LE 07 49 28 53 08, UNIQUEMENT POUR LES URGENCES DENTAIRES LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS
 > **INFIRMIER** (EN SERVICE DU LUNDI AU DIMANCHE) : JE L'APPELE si je n'ai pas d'infirmier attitré, je me connecte sur : www.inzee.care.fr




Plateforme alternative d'innovation en santé

Appelez le 15

et demandez le médecin du Païs de garde près de chez vous.



Vous ne pouvez pas vous déplacer hors Mondoubleau



TELECONSULTATION MEDICALE ASSISTÉE PAR INFIRMIÈRE



à la Maison médicale de Mondoubleau



un après-midi par semaine



sur RDV
 02.54.55.94.37
 (standard de Suèvres)

Précisez que vous souhaitez un rendez-vous sur Mondoubleau

Une infirmière locale, équipée d'outils professionnels, vous accompagnera pour assurer une téléconsultation avec un médecin du département.



Sur rendez-vous
 02 54 55 94 37

Borne de téléconsultation à la pharmacie Vuittenez

42 place du Marché
 41170 Mondoubleau



Pour prendre rendez-vous :

📞 : 02 54 80 90 43

📍 Sur Doctolib

Don du sang

Collectes de sang en 2024

Mardi 30 janvier

Mercredi 30 avril

Mercredi 5 juin

Mardi 20 août

Mardi 12 novembre

Les collectes ont lieu de 15 h à 19 h à la salle polyvalente de Cormenon.

Pour pouvoir choisir votre créneau horaire sur le site : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Pour en savoir plus :
<https://dondesang.efs.sante.fr/>
<https://ffdsb.org/>
www.dondusang41.fr



**PARTAGEZ
DONNEZ**

Contact :

Claude Boulay ☎ : 06 22 56 26 86
cboulay.dsang41@gmail.com

« Soyez acteur de votre santé »

Une journée de prévention s'est déroulée à la Maison Médicale de Mondoubleau le jeudi 23 novembre.

Organisé par le Centre de Coordination dépistage des cancers du Centre Val de Loire, cette journée aura permis de faire des frottis (prévention du cancer du col de l'utérus) sur place pour 18 femmes, de participer pour une vingtaine de personnes au dépistage du cancer du côlon. Par ailleurs des ateliers autour de l'activité physique et l'alimentation ont eu lieu toute la journée.



Un grand merci à Karine Vaillant et Ménil Jacqueline qui ont travaillé à la réussite de cette journée, en réalisant un travail de proximité qui a fonctionné. Deux transports ont été organisés vers le centre de radio de Vibraye pour permettre aux femmes de réaliser des mammographies.

Numéros précieux

Cyberharcèlement : **3018**

Harcèlement scolaire : **3020**

Enfant en danger : **119**

Femmes victimes de violences : **3919**

Enfants et adolescents : **119**

114 par sms, également pour
personnes sourdes ou malentendantes
Les victimes peuvent aussi se signaler
discrètement auprès des pharmacies.

« j'arrête d'être violent » : **08 019 019 11**

Urgences : **15**

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**

Registre communal

Nous le savons tous, les étés se succèdent avec leurs risques de canicules et les dangers auxquelles elles exposent les plus âgés. La période hivernale présente elle aussi son lot de difficultés, notamment pour se déplacer. La population de Mondoubleau compte 344 habitants de plus de 75 ans qu'il n'est pas possible de les appeler tous systématiquement.

Par conséquent, si vous souhaitez être contacté pendant ces périodes, si vous avez un voisin, un ami qui aurait besoin d'aide, contactez la mairie au 02 54 80 90 73 et faites part de votre demande.

Nous garderons vos coordonnées pour vous joindre.

Un document à rendre à la mairie sera remis lors de la distribution des colis de Noël.

Aide alimentaire

1. Croix Rouge

Malgré les différentes difficultés rencontrées pour s'approvisionner, la Croix Rouge continue à aider les familles sur le plan alimentaire.

En 2023, dans le Vendômois, plus de 185 familles ou personnes seules et 175 enfants ont été aidés, soit au total 4050 personnes dont 41 familles et 27 enfants à Mondoubleau et ses environs

Distributions alimentaires 1 fois toutes les 3 semaines à Mondoubleau de 14h à 16h30 à la Maison des Services des Collines du Perche de Mondoubleau :

- 5 et 22 janvier
- 12 février
- 4 et 25 mars
- 15 avril
- 6 et 27 mai
- 17 juin



Responsable Croix Rouge sur Roues :
Philippe Benard ☎ : 06.17.77.01.64 -
philippe.benard@croix-rouge.fr

Croix-Rouge Française
 Unité Locale de Vendôme
 21 rue du Commandant Verrier
 41100 Vendôme
 ☎ : 02 54 77 06 78 - Site internet :
 www.croix-rouge.fr

2. Restos du Cœur

Distribution le jeudi de 14h à 16h rue Jules Lhomme (derrière l'école maternelle)

Contact :

Angélique Pécriaux
 ☎ : 06 65 33 10 25



3. Le Muguet

Cette épicerie solidaire est située 2 rue de la Bagrée à Mondoubleau. L'association du Muguet vient en aide aux plus démunis en vendant des aliments à moins 70 % du prix vendu dans le commerce. Elle vend également vêtements et objets du quotidien à petits prix. Pour en bénéficier, vous devez contacter au préalable l'assistante sociale (02 54 73 43 43). Pour l'étude de votre dossier, des pièces administratives justifiant vos revenus et vos charges seront à présenter. L'aide alimentaire est accordée pour une durée de 6 mois maximum éventuellement renouvelable.

Les dons des particuliers sont les bienvenus.

Contact : sauze.isabelle@icloud.com



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR

Un service près de chez vous



Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.

© Marc Moïssié



En 2023 l'ADMR déploie des véhicules pour les Aides

4 pôles d'activité

ENFANCE ET PARENTALITÉ

L'ADMR agit dès la naissance pour permettre aux enfants de grandir et de s'épanouir :

- Crèches et micro-crèches
- Halte-garderies
- Accueils de loisirs / accueils périscolaires
- Gardes d'enfant à domicile
- Relais d'assistantes maternelles
- Services d'aide à domicile aux familles / soutien à la parentalité
- Soutien scolaire

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

L'ADMR s'engage pour construire un parcours d'accompagnement pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :

- Aide à domicile : aide au lever, aide au coucher, aide aux repas, aide à la toilette, livraison de repas
- Soins à domicile : soins d'hygiène, de confort et actes infirmiers, soins suite à un retour d'hospitalisation, équipes spécialisées Alzheimer, hospitalisation à domicile

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.

ENTRETIEN DE LA MAISON

Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

- Entretien du linge
- Entretien du logement
- Petit jardinage
- Petit bricolage



Association du Perche Vendômois

4, place du Mail

41 170 MONDOUBLEAU



Rejoignez l'ADMR

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez

bénévole

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie,

développe le lien social,

et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui :

c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale,

en nous contactant au **02 54 89 13 25**

Les valeurs de l'ADMR 41 reposent sur la culture du lien social

PROXIMITÉ

RESPECT

UNIVERSALITÉ

CITOYENNETÉ

Aide à domicile, livreur de repas, aide-soignant, auxiliaire de vie sociale, TISF, accompagnant de proximité...

L'ADMR recrute !

Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org



© Marc Moïssié

SSIAD

02 54 89 13 21

ssiad-mondoubleau@fed41.admr.org

Portage de repas

02 54 89 13 25

asso-
mondoubleau@fed41.admr.org

Vie quotidienne

02 54 89 13 20

ms-

Solutions de téléassistance

N°1 en France



A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose une offre adaptée à vos besoins.

Activ'Zen pour vous sécuriser à domicile et Activ'Mobil pour sécuriser vos déplacements.

Conserver vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre Activ'Zen. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Touraine vous propose également un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistan-

ce ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquilisés lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce, partout en France métropolitaine, c'est possible avec notre offre Activ'Mobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des prises en charge sont également possibles.

PRÉSENCE VERTE TOURAINE

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 5500 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

Votre agence Présence Verte Touraine à Blois

19, avenue de Vendôme, 41 000 BLOIS - 02 54 44 87 26

Email : pv41@presenceverte.fr

www.presencevertetouraine.fr

Les associations qui œuvrent sur Mondoubleau

Aide sociale/associations solidaires

Muguet-épicerie solidaire

Isabelle Cuillerier - sauze.isabelle@icloud.com

Restos du Cœur

Angélique Péciaux - Tél. 06 65 33 10 25

Donneurs de Sang bénévoles des Collines du Perche

Claude Boulay - Tél. 06 22 56 26 86
ud41.ffdsb@gmail.com / www.dondusang41.fr

Dans les Pas de Léonie

Aurore Reinette - Tél. 02 54 80 23 40

FNATH (Accidentés du Travail et Handicapés)

Hélène Gaudelas - Tél. 02 54 80 64 54

Vie libre (dépendance à l'alcool)

Thierry Augereau - Tél. 02 54 89 79 22
Jean Touchard - Tél. 02 54 23 73 57

Organisation de manifestations

ABC du Perche

Serge Renault - Tél. 02 54 89 73 96
sergerenault@wanadoo.fr

AEP Saint-Louis de Gonzague

Jacky Pelletier - Tél. 02 54 80 87 34
jacky-pelletier2@wanadoo.fr

Pays du Perche en Loir-et-Cher

Joël Fusil - Tél. 06 08 74 65 78
fusil.joel@gmail.com

Société hippique

Antoine Richardin

UCAM

Sandrine Duperray - Tél. 06 19 13 11 11
optique.duperray@orange.fr

Ecologie

Perche Nature

Florian Vincent
Tél. 02 54 80 11 05 perche.nature@wanadoo.fr
www.perchenature.org

Sport – activités physiques

Bouh ! (danse)

Françoise Marnier - Tél. 02 54 77 02 53
fanfandud@wanadoo.fr

Dansez line

Romain Deshayes - Tél. 07 83 42 30 50
Dansez.line@gmail.com

Dyna'Mômes

Isabelle Marcillac - Tél. 02 54 89 60 35
i.marcillac@orange.fr

ASSMC (foot)

Julien Dorison - Tél. 06 77 23 41 82
julien_dorison@bbox.fr ou
assargemondoubleaucormenon@gmail.com

Beau Chêne Dojo

Anne De Beer - Tél. 02 54 80 89 03
beauchenedojo@wanadoo.fr

Perche Volley – Badminton 41

Claude Rousseau - Tél. 06 28 35 53 61
asspvbmond@gmail.com /
<http://pvb-mondoubleau.e-monsite.com>

Sport Adapté du Perche

Evelyne Gossoin - Tél. 02 54 80 74 45

Tennis

Jean-Christophe Berlin - Tél. 06 16 39 03 96
jeanchristophe.berlin@wanadoo.fr

Tennis de table

Tony Lhomme - Tél. 06 88 70 86 82
ttcp.mondoubleau@gmail.com

Taiso

Christine Campini - Tél. 06 02 19 51 21
espacesbuissonniers@gmail.com

Judo

Barbara Hubert - Tél. 06 71 10 95 81
barbaratelle@orange.fr

Gymnastique volontaire

Josette Kirsch - Tél. 06 78 73 66 01
jokirch41@gmail.com

Vie associative

Activités artistiques et culturelles

Les artistes de la vallée du Couëtron

Jean-Pierre Genet - Tél. 02 54 80 92 59
artistesducouetron@gmail.com

L'Echalier

Florent Violante - Tél. 02 54 89 81 52

Les doigts agiles

Monique Plateau - Tél. 02 54 80 94 21

Pirouette

Hélène Beaudouin - Tél. 02 54 80 86 16

PolySons

Manuel Gomes - Tél. 06 86 82 05 82
ecoledemusique.mondoubleau@hotmail.fr

Professionnels / Corporation

Grenne d'Api (Parents d'élèves)

Annabelle Duclos - Tél. 06 09 10 58 98
duclos.annabelle@sfr.fr

Amicale des sapeurs-pompiers

Alain Leroy - Tél. 02 54 80 70 99
csmondoubleau@gmail.com

Anciens combattants

Maurice Bobet - Tél. 02 54 80 93 59

Anciens prisonniers de guerre

Michel Gremeret - Tél. 02 54 80 79 06

Le souvenir français

Loisirs

Gaule Percheronne

Jonathan Rideray - Tél. 06 34 24 31 58
aappmademondoubleau@gmail.com

Moto Club de la Tour

Mickaël Pelletier Tél. 06 16 46 11 58
motoclubdelatour@gmail.com

Age Vermeil – Ehpad Maison de retraite de Mondoubleau - Tél. 02 54 80 90 01

Amicale du Bel Age

Claudine Lucas - Tél. 02 54 80 70 08
lucasgerard0712@orange.fr

Bien-être

Taï Chi Chuan

Véronique Lentaigne - vero.lentaigne@neuf.fr
contact@taichi41.org

Yoga

Isabelle Gaubert - Tél. 02 54 80 93 76
isabelle@carrefour-de-lormeau.com

Valériane

Chantal Pelletier - Tél. 06 10 89 73 84

Rendez-vous au Hubleau

En plus d'être un point d'information touristique, une librairie et une boutique d'artisanat et de produits locaux, le Hubleau, est aussi un lieu d'animation.

Régulièrement, vous pouvez participer à un atelier ou une découverte en compagnie d'un artisan, d'un producteur... et nouveauté, deux vendredis par mois, venez apprendre à créer des visuels numériques en compagnie de

Thomas Magniez, agent numérique de la Communauté de Communes des Collines du Perche. Vous souhaitez créer des affiches ou flyers ou tout simplement des cartes originales, des montages photos... rendez-vous au Hubleau avec votre smartphone ou votre ordinateur portable. Si besoin, un ordinateur est également à disposition dans notre local.

Vous pouvez retrouver l'agenda de nos activités et de toutes les manifestations du territoire sur notre site internet perche-loiretcher.fr dans l'onglet « événements » ou en nous suivant sur facebook **Perche41**.





Le tennis club de Mondoubleau-Cormenon

Cette association propose deux courts extérieurs un club house confortable agrémenté d'un barbecue, d'un bar et d'une douche.

Le TCMC est situé dans un cadre bucolique longeant la rivière la Grenne. A proximité, un terrain de boules, un accueil pour camping-cars, un étang de pêche agrémentent ce lieu.

Le tennis à Mondoubleau, c'est avant tout faire du sport en s'amusant. Une école de tennis dirigée par un entraîneur diplômé d'Etat : Cyril Tanvier, dispense des cours pour joueurs débutants, confirmés. Trois équipes seniors masculines et féminines et une équipe vétérans bataillent chaque été et hiver dans les championnats régionaux pour représenter nos couleurs dans une ambiance amicale. Enfin, l'équipe est très heureuse d'accueillir une section de tennis adapté.

Le sport est un vecteur très important d'intégration sociale. Il crée des liens entre les acteurs et permet de lutter contre l'isolement en particulier dans les zones rurales.

L'association souhaite poursuivre cette belle aventure sportive et conviviale en améliorant encore ses structures et sa capacité d'accueil.

Elle sera ravie de vous recevoir au TCM pour un bon moment de tennis et d'amitié.

La vie des associations

ASSMC

La saison 2022-2023 a été riche pour l'A.S.S.M.C. (Association Sportive de Sargé Mondoubleau Cormenon).

En passant le cap des 120 licenciés, le club continue de grandir et de se structurer.

Pour cette saison 2023-2024, l'association compte des équipes dans toutes les catégories (Baby-Foot *-photo ci-dessous*, U7, U9, U11, U13, U15, U18, Séniors Féminines et Masculins).



Si vous souhaitez les rejoindre en tant que joueur ou pour encadrer les équipes, vous pouvez contacter Julien DORISON ☎ : 06.77.23.41.82.

« Merci aux employés communaux et aux élus de la commune de Mondoubleau pour l'aide précieuse apportée au club ».

Atelier mémoire

L'association de Gymnastique volontaire propose depuis cette année un atelier « mémoire » chaque mardi après-midi de 14h à 15h dans le dojo de Mondoubleau. Il s'agit pour les quinze participants de travailler leur mémoire en groupe et dans la bonne humeur. Les sessions comprennent 14 cours qu'il est conseillé de suivre dans leur intégralité.

La première session est déjà complète et s'achèvera mi-février. Pour savoir si elle sera reconduite, vous pouvez appeler Madame Kirsch ☎ : 06 78 73 66 01.

AEP Saint-Louis de Gonzague

C'est en 1911, que fut créée AEP-L'Étoile par l'Abbé Gaston Pezier et les habitants de Mondoubleau, Cormenon et ses alentours. Aujourd'hui, Jacky Pelletier, son président et son équipe de bénévoles apportent à la structure tout son savoir-faire pour concourir à la métamorphose de ce lieu hautement historique et convivial «L'Étoile Mondoubleau». Pendant plus de cent ans, de nombreuses générations successives se sont relayées pour assurer son dynamisme.

L'Étoile, c'est un espace de location modulable avec salle de banquet, danse, spectacle, bar, salle de réunion... scène et arrière-scène et cuisine professionnelle pour des événements familiaux, associatifs, d'entreprises, de conseils d'administration, de spectacles, de théâtre, de concert, de cinéma, d'exposition, de conférence...

Prochains événements :

- le 28 janvier, l'après-midi crêpes en chansons avec Pierre Lubineau
- le 2 mars, soirée théâtre avec la troupe de Naveil

Réservation : 06 08 28 59 91

bonjour@etoile-mondoubleau.fr

Poly'Sons Ecole de Musique

Vous rêvez de chanter ou jouer un instrument de musique ? Ce n'est jamais trop tard ! Nous avons des cours de musique pour tous les âges ! Nos élèves commencent à 5 ans et nos cours sont ouverts aux adultes sans limite d'âge. Vous n'avez pas besoin de connaître le solfège pour commencer. Contactez-nous pour une place dans les cours de violon, alto, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, clarinette, batterie/percussions, chorale adulte, orchestre et formation musicale !

Contacteur : Lorraine Robertson – Directrice
Poly'Sons Ecole de Musique
3 allée de la Gare 41170 MONDOUBLEAU
Tel : 06 03 35 05 02

Mail : ecoledemusique.mondoubleau@hotmail.fr

Site : www.polysonsmusique.com

YouTube : Ecole de Musique Mondoubleau

Dansez Line

L'association Dansez Line a été créée en 2015 ; elle vous propose des cours de line dance. En 2019, un cours a débuté à Mondoubleau et malheureusement la Covid a tout arrêté.

Les cours ont repris depuis 2022 au Dojo de Mondoubleau les lundis à 19h30 et sont proposés par 2 animateurs amateurs bénévoles : Annick les lundis et Romain les vendredis dans une autre commune. La line dance est un type de danse en ligne qui correspond à la répétition d'une chorégraphie en changeant de sens sur des musiques de tous styles et se pratique à tout âge.

L'association organise des bals privés à thème ou non, et organise en 2024 un bal avec workshop (apprentissage danse) ouvert à tous le **3 février 2024 à Choue** en présence d'un chorégraphe Gaëtan Guéneau Bachellerie.

Renseignements : dansez.line@gmail.com ou Annick : 07 83 42 30 50

ASSOCIATION DANSEZ LINE

WORKSHOP + BAL

AVEC GAËTAN

GUÉNEAU BACHELLERIE

SAMEDI 3 FÉVRIER 2024

THEME "SOIRÉE CHIC"

Sucré/Salé partagé
Buvette

Renseignements & réservations
Romain : 07 81 07 99 25
dansez.line@gmail.com

SALLE DE L'AMITIÉ
Rue du Parc
41170 CHOUE

Ne pas jeter sur la voie publique

Souvenirs

Un 2^{ème} semestre haut en couleur



Le 22 juillet : la Guinguette à Robert, organisée par l'association l'Artsen, animait la place du Marché.



Atelier couture pour les Journées du Patrimoine à l'Espace de Vie Sociale – La Gare.



M. et Mme Péral, engagés pour le Patrimoine.



A la médiathèque, la belle collection de cartes postales des familles Bry et Veau.

Le 22 août : film participatif avec Ciclic. Les habitants de Mondoubleau ont joué aux cinéastes. Le film a été projeté au Cinémobile le 12 décembre.



Août : HPO a réalisé des peintures murales sur le mur du gymnase et des ateliers dessins avec l'association Pays du Perche en Loir-et-Cher.



Christine Charreau devant le polissoir.



Bernard Malcor et Jean-Jacques Biet font visiter l'église.

Les 16 et 17 septembre : Journées du Patrimoine. Au programme, visite du quartier historique, visite de l'église, exposition de cartes postales anciennes et animations.



A la découverte de la forteresse dans un jardin privé.



Le 30 septembre : beaucoup d'émotion à la vente aux enchères de la collection de véhicules de Jacques Passenaud.



Le 30 septembre : fabrication de nichoirs en terre à l'initiative de Perche Nature et des Maisons Paysannes de France 41.



Le 8 octobre : Fabienne Thibeault avec la fanfare des Gratte-Loups à l'occasion de la fête de la Saint-Denis organisée par l'UCAM.



Le 11 novembre : Cérémonie de commémoration.



Le 23 novembre : abattage du cèdre dans le parc Consigny par l'entreprise Axe et Jardins. 5 arbres seront plantés cet automne dans le parc et le jardin du Courtil (cf page 10 article plantations).



Le 28 novembre : les enfants du centre de loisirs ont peint leurs décorations de Noël aux ateliers municipaux.

Objets encombrants

La collecte a lieu le 2^{ème} mercredi du dernier mois de chaque trimestre, soit **les 13 mars et 12 juin 2024**.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat de mairie ☎ 02 54 80 90 73 et déposer les objets concernés devant leur maison le matin de la collecte, avant 8h.



Horaires d'ouverture des déchetteries :

<https://www.syvalorm.fr/carte-decheterie/>

Dates de collecte :

<https://www.syvalorm.fr/carte-om/>

Urbanisme

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

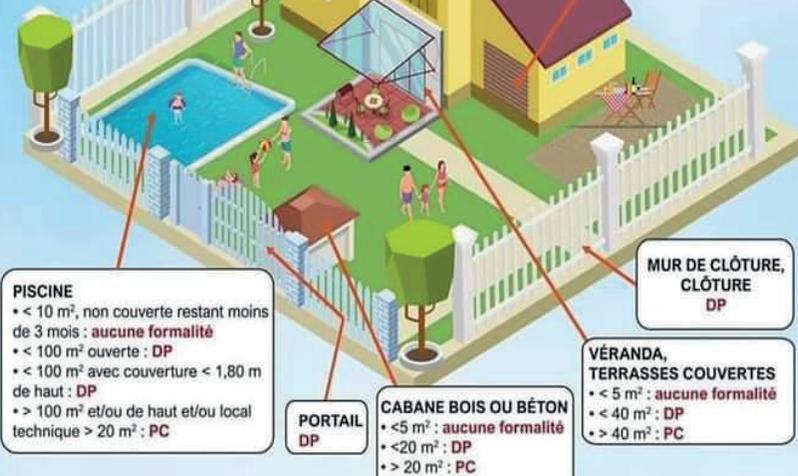
GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL

DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses **16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le certificat JDC ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat...). Sur le site <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/> il est possible de préparer sa JDC, de consulter ses informations, déposer des demandes, procéder à la mise à jour de son dossier et télécharger certains justificatifs de participation.

Rejoignez l'AMAP

de la Grenne à Mondoubleau !

L'AMAP de la Grenne vient de se créer à Mondoubleau.

Le principe : les adhérents préachètent les fruits et légumes des maraîchers locaux de l'AMAP au début de chaque trimestre et récupèrent toutes les semaines leurs produits à la Maison Consigny. Etre membre de cette AMAP, c'est contribuer au maintien d'une agriculture locale et durable !

Pour plus d'informations, contactez Olivier 06 70 52 15 91 / Estelle 06 37 99 21 96 / Cécile 06 81 66 08 01 ou amapdelagrenne@outlook.com

Dernière minute

L'institut de beauté "Des Pieds Des Mains" ouvre une **salle de Fitness** 8 rue St-Pierre.



☎ 06 30 81 28 10

dpedmfitness@gmail.com

Comptes-rendus des réunions de conseil municipal

Séance du 26 juin 2023

1 – Seconde Jbox sur un terrain communal

Pour rappel, un bail a été signé en novembre 2022 avec NWjoules pour l'implantation d'une Jbox et d'une recharge (installation de dispositifs de stockage d'énergie électrique et de système de recharge ultra-rapide pour véhicules électriques) sur un terrain communal, près du centre de tri de la Poste. Accord pour l'installation d'un deuxième caisson de stockage d'électricité. Durée 9 ans. Loyer annuel 2 000 €.

2 – Acquisition d'un terrain rue Pasteur

Terres de Loire Habitat a démoli l'immeuble sis 3 rue Pasteur et vend le terrain nu de 763 m² 10 000 €. Accord du conseil municipal pour l'achat de ce terrain.

3 – Ancien Proxi

Acquisition de l'ancien Proxi rue Leroy à la société Soval au prix de 80 000 € pour permettre le projet de création d'un tiers-lieu de compétences, lieu d'accueil et d'espace de vie où les acteurs locaux pourront développer des formations adaptées aux besoins du territoire et travailler en synergie.

4 – Personnel communal

Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2023 pour recruter Nathalie Mocérino.

5 – SIVOM

Le SIVOM de Mondoubleau-Cormenon est éligible à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) attribuée par l'État ainsi qu'à une aide de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour réaliser les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement dans la rue Creuse et les environs. Coût prévisionnel : 800 000€ HT. Signature d'une convention pour désigner le syndicat maître d'ouvrage du projet.

6 – Elections sénatoriales

Suite à une erreur d'interprétation pour la désignation des élus aux élections sénatoriales, le Tribunal Administratif a modifié l'ordre des élus désignés délégués. Titulaires : Fanny Mazeaud, Stéphane Monneret et Jean-Christophe Hullin. Suppléants : Odile Capitaine, Jean-Pierre Rochet-Capellan et Soazic Poulet.

7 – Compte-rendu des décisions du Maire

- * Contentieux arrêté de mise en sécurité immeuble 28 rue des Poilus – recours – désignation de l'avocat
- * Refus du droit de préemption urbain pour le bien sis 1 carrefour de l'Ormeau
- * Marché public pour réfection de la toiture, façade avant immeuble communal 2 rue Bizieux – Entreprise le sens du bois Beaudouin Mondoubleau 12 636,71 €.

- * Travaux éclairage public 2023-Mise en conformité 3 armoires de commande Sté Inéo 3 522 €.

8 – Compte-rendu des commissions

- * Commission « Vie communale » : Festillésime (orchestre du Loir-et-Cher 8 000 € ou spectacle de danse 3 500 €). Dossier de demande de subvention à déposer au Conseil Départemental.
- * Colis de Noël des Aînés et goûter : animation à prévoir.
- * 14 juillet : programme
- * La guinguette à Robert 22 juillet organisée par l'association l'Artsen : organisation

Affaires diverses

- * Projet CDPA41 : Le Comité départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher propose de réaliser une publication (200 pages) consacrée aux patrimoines de la commune (histoire, architecture, archéologie, traditions, flore, faune, etc.) comprenant des articles écrits par des spécialistes mais également par les habitants de la commune, les associations ou toute personne intéressée par le projet.
- * Région Centre Val de Loire « Patrimoine, Tourisme et Création Artistique ». Le réseau des Petites Cités de Caractère a encouragé les communes adhérentes à participer à cet appel à projet : accueil d'un artiste en résidence pour mettre en valeur, grâce aux œuvres qu'il créera, un ou plusieurs lieux de la commune pendant la période touristique 2024. Accord du conseil municipal pour déposer un dossier.
- * Peinture de Jean-Pierre Genet : acquisition du tableau « Le Marché de Mondoubleau » 400 €.
- * Journées APIdays : des habitants et apiculteurs bénévoles des Collines du Perche ont accueilli 4 classes pour divers ateliers. Une visite du rucher a eu lieu. Dégustation et librairie thématique de l'Echalier ont animé le marché percheron. Exposition « Fleurs et Insectes » réalisée par PixelPercheron et Perche Nature sous la halle.
- * Journées du Patrimoine organisées en lien avec l'Office de tourisme et l'Association Pays du Perche en Loir-et-Cher et animées par des habitants bénévoles qui feront découvrir la commune via des parcours, visites, expositions.
- * Tiers-Lieu de Compétences nommé « L'Egrenne » ancienne orthographe de La Grenne entre le XIII^e et XVII^e siècle (cf. Dictionnaire topographique du Vendômois de Raoul de Saint-Venant).

Conseil Municipal

Séance du 24 juillet 2023

1 – Acquisition de la maison sise 6-8 rue Leroy

Les bâtiments de l'ancien Proxi sont en cours d'acquisition. L'immeuble situé 6-8 rue Leroy appartenant à un propriétaire différent du Proxi est inclus dans le projet. Achat au prix de 25 000 €, frais d'acquisition en plus.

2 – Enedis

Convention de servitude de passage des lignes électriques dans la zone de l'Entonnoir en lien avec les bornes de stockage d'énergie pour véhicules électriques.

3 – Subvention à l'association l'Artsen

L'association Artsen dont le siège est à Mondoubleau a pour but d'organiser des manifestations pour animer la commune (guinguette du 22 juillet). Le Conseil Municipal manque d'éléments pour décider d'une subvention et demande les comptes de l'événement ainsi que les statuts et la composition de l'association. Décision reportée.

4 – Compte-rendu des décisions du Maire

- * Acquisition de mobiliers urbains et panneaux informatifs pour aire de jeux Sté Comat & Valco Equipements 17 280 €.
- * Attribution concession cimetière

Séance du 18 septembre 2023

1 – Finances

- * Décision modificative : ouverture de crédits pour solder les travaux d'enfouissement rue Gheerbrant.
- * Admission en non-valeur d'un état de recettes de 428,82 € non recouvrées entre 2016 et 2022.

2 – Mise à disposition de personnel

Convention de mise à disposition de personnel avec la communauté de communes 2 jours par semaine pour palier à l'absence de secrétaire général. A renouveler jusqu'au 31 décembre. Tarif horaire : 31,36 € au lieu de 28,30 € (régularisation à effectuer suite à erreur de tarification).

3 – Agence Technique Départementale 41

Adhésion à l'ATD 41 pour disposer d'une assistance technique pour les projets de voirie : 1 313 €.

4 – Informatique secrétariat de Mairie

Le serveur informatique est obsolète (impossibilité de mettre à jour certains logiciels), il sera remplacé avant le changement de nomenclature comptable du 1/1/2024. L'entreprise Delta Technologies de la Ferté Bernard a été retenue. Serveur : 8 387,40 €. Maintenance 504 €/an.

5 – Club house du tennis

La toiture présentant des fuites va être refaite à neuf en versite rouge par l'entreprise BLAIS Christian de Mondoubleau 8 406,80 €.

6 – Compte-rendu des commissions

- * Commission « Vie communale » : choix de l'intervenant « Oups Dance Company » spectacle de danse pour Festillésime 2024.

- * Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 49 rue du Pont de l'Horloge, 4-6 rue de la Mare, 31 bis rue du Pont de l'Horloge

Affaires diverses

- * Tiers Lieu de Compétences : subventions confirmées par l'Etat et la Région. Aide de la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles) est attribuée pour des actions culturelles au fil des travaux. Assistance à maîtrise d'ouvrage : appel d'offres pour le choix d'un cabinet.
- * Le Grand Monarque : estimation par le service des domaines 190 000 €. Etude réalisée par DevUp pour la remise en fonctionnement avec l'union de l'hôtellerie. L'EPFLI (établissement foncier porteur du projet pour la commune) a fait une offre d'achat supérieure à l'estimation de 220 000 € refusée par le propriétaire. Nombreux travaux à réaliser, estimés entre 350 000 et 400 000 €.
- * Personnel : Béatrice Berthommier prendra ses fonctions de secrétaire générale le 20 octobre.

7 – Compte-rendu des décisions du Maire

- * Attribution cases columbarium
- * Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 23 rue Prillieux, 26 rue Honoré de Balzac, 19 rue Saint-Pierre, 19 rue Porte Vendômoise,
- * Signature du devis avec Oups Dance Company pour le spectacle du 28 juin 2024 : 3 500 €

Questions diverses

- * Groupement d'achat pour les particuliers pour des récupérateurs d'eau de pluie.
- * Monsieur le Maire propose de mettre en place :
 - Une commission de travaux à réunir chaque mois. Se proposent Jean-Michel Brimboeuf, Fanny Mazeaud, Claude Boulay, Jean-Claude Thuillier (Maire) et Christian Bonin.
 - Un groupe de travail « espaces verts ». Lien à créer avec le travail réalisé par Perche Nature et le CAUE. Se proposent Odile Capitaine, Fanny Mazeaud, Adeline Mulowsky, Jean-Claude Thuillier (Maire), Claude Boulay, Jean-Michel Brimboeuf, Jean-Pierre Rochet-Capellan.
 - Un groupe de travail « cimetière ». Se proposent Claude Boulay, Fanny Mazeaud et Laëtitia Saroul. Avec la participation de l'employée municipale en charge du cimetière Peggy Pichot.

- * Fonds Vert (subvention d'Etat) : devis réalisé pour changer l'éclairage public dans le secteur le plus énergivore : 15 690 €. Subvention de l'Etat accordée à hauteur de 35 %. Le SIDELC prend en charge 40 % de ces dépenses. Reste à charge pour la Commune : 25 % soit 3 922,50 €.
- * Personnel communal : modifications à venir pour s'adapter au recrutement de la secrétaire générale : RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) et mise en place du

Contrat Epargne Temps.

- * Jean-Michel Brimboeuf fait un point sur les équipements sportifs et le syndicat mixte à vocation sportive dont il est Président. La façade du dojo a été restaurée par les services techniques municipaux. La fresque réalisée par HPO Dessins sur les murs de la halle des sports est terminée. Elle devrait continuer jusqu'au terrain de foot. Le syndicat essaie d'obtenir le label « Terre de jeux 2024 » et recherche les moyens financiers pour clôturer le spectacle « Festillésime » par un bal électro proposé par la compagnie Oups.

Séance du 9 octobre 2023

1 – Personnel communal

- * RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) mis en place au 1^{er} janvier 2023 pour permettre l'attribution de primes et indemnités aux agents de la fonction publique. Elargissement au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux suite à l'embauche de la nouvelle secrétaire générale.
- * Instauration des heures supplémentaires et complémentaires au 1^{er} novembre 2023.
- * Instauration d'un Compte Epargne Temps pour « épargner » des jours de congés, des ARTT non pris dans l'année.

2 – Tiers-Lieu de Compétence

Choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

3 – Syvalorm

Convention pour l'installation de composteurs partagés. L'un sera mis en place au croisement des rues Victor Hugo et Honoré de Balzac pour les habitants qui ne peuvent pas avoir un composteur chez eux et pouvoir réduire leurs déchets. Les personnes ayant apporté des déchets pourront

recupérer le compost. Le suivi du compostage sera confié pendant 3 ans à l'association Athena.

4 – Compte-rendu des commissions municipales

- * Vie communale : Colis de Noël : choix d'une entreprise qui propose des colis au prix de 12,90€. Festillésime prévue le 28 juin 2024.
- * Espaces verts : Projet de plantation d'arbres au jardin du Courtil, au parc Consigny, au camping et dans l'espace du composteur partagé. Projet de verger d'anciennes variétés de poires. Fleurissement en façade et pieds de murs relancé.
- * Travaux : circulation piétonne rue de la Gare, aménagement à fleurir carrefour route de St-Agil, divers panneaux de signalisation à remplacer.

5 – Compte-rendu des décisions du Maire

Attribution concession cimetière et refus du droit de préemption urbain pour le bien sis 22 rue de la Bagrée.

Affaires diverses

Charles Richardin souhaite intégrer la commission « cimetière ». Il félicite les associations qui ont contribué à la réussite de la fête de la Saint-Denis.

Séance du 16 octobre 2023

1 – Tiers Lieu de Compétences

Réhabilitation du bâtiment « proximi » pour devenir un lieu d'accueil et d'espace de vie où les acteurs locaux pourront développer des formations adaptées aux besoins du territoire et travailler en synergie. Consultation suivant une procédure adaptée sur la plateforme dématérialisée

« pro-marchéspublics.com » et publiée dans le quotidien « la Nouvelle République ». 5 offres déclarées recevables et conformes. 3 cabinets retenus selon les critères définis, consultés pour précisions et négociations financières. Attribution du marché d'assistance à la maîtrise d'ouvrage à Avansia de Chambray les Tours 81 875 € HT.

Conseil Municipal

Séance du 6 novembre 2023

1 – Indemnité de gardiennage église

Au 1^{er} janvier 2024 : 503,42 €

2 – Référent déontologue des élus

Les collectivités territoriales doivent désigner un référent déontologue des élus en application de la loi 3DS. « *Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local* ». Sandrine Pouget, avocat au barreau de Blois, est désignée pour exercer cette mission. Elle sera rémunérée par la commune : 80 € par dossier.

3 – Tiers-Lieu de Compétences

Signature d'une convention financière avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui apporterait une contribution de 40 000€ pour le projet architectural.

4 – Stérilisation des chats errants

Signature d'une convention avec la SPA de Morée relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés. Subvention de 750 €.

5 – Acquisition terrain à l'euro symbolique

En 2001, pour aménager un chemin piétonnier au Clos du Mail, le géomètre avait procédé à une division parcellaire d'un terrain appartenant à M. Mme Lidoreau. Une bande de terrain devenait communal en contrepartie d'une prise

en charge financière par la Commune des travaux de raccordements à leur parcelle dans le lotissement du Clos du Mail. La division n'ayant pas été prise en compte sur le plan cadastral, il convient de régulariser la situation par la signature de l'acte à l'euro symbolique.

6 – Matériel de vidéoprotection

En 2011, signature d'une convention avec Joël Pasquier pour la pose sur pignon du matériel de vidéoprotection raccordé à son installation électrique. La consommation annuelle de 120 € remboursée au propriétaire n'a pas jamais été révisée. Réactualisation à hauteur de 130 €/an.

7 – Compte-rendu des décisions du Maire

- × Occupation d'un logement communal 22 rue St-Pierre
- × Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 7 rue de la Porte Vendômoise, 28 rue Leroy et 42 rue de la Creuse

Questions diverses

- × Délinquance montante
- × Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Révision pour la médiathèque
- × Demande de permanence d'élus les week-ends en cas d'événements tels qu'intempéries.

Expression des élus d'opposition, conformément à l'Art L. 2121-27-1. de la loi du n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République : "Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale."

Liste « une ville, une ambition, des projets »

Le mépris de la représentation démocratique :

Le conseil municipal du 9 octobre devait initialement débattre du tiers-lieu de compétences à Mondoubleau. Cependant, le maire a choisi de reporter ce débat à un conseil exceptionnel le 16 octobre, en invoquant des contraintes administratives, contraintes qui, après vérification, se sont avérées inexistantes ou déjà dépassées. Nous avons informé immédiatement Monsieur le Maire de l'indisponibilité de tous les membres de l'opposition à cette date, en raison de contraintes professionnelles majeures et du court délai pour nous organiser. Malgré cela, le maire a maintenu son refus de reporter la date, soulevant des doutes quant à l'évitement délibéré d'un débat sur ce projet majeur. Nous avons également averti l'ensemble des conseillers municipaux de cette situation, en espérant qu'il ne se joignent pas à ce simulacre de démocratie, démarche restée vaine envers la plupart. 80 000 euros ont été dépensés en 30 minutes de conseil.

La folie budgétaire du projet de Tiers-lieu de Compétences : Le tiers-lieu est un projet de plus d'1 000 000 €, dont 300 000 € à la charge de Mondoubleau. Ce projet a été

élaboré sans aucune consultation préalable des membres du conseil municipal ni de la population. De plus, il est accompagné d'une prévision de déficit de fonctionnement de 100 000 € par an à partir de la 4^e année. Depuis décembre 2022, nous avons demandé à la majorité d'être associés à la construction de ce projet pour en comprendre l'utilité et la logique, mais nos demandes ont été systématiquement rejetées, y compris en reportant délibérément le conseil municipal pour éviter le débat. Nous demandons qu'une présentation détaillée et budgétisée de ce projet soit faite devant le conseil municipal et la population. Actuellement, ce projet demeure flou et mal préparé, malgré son implication de dépenses considérables à l'échelle de Mondoubleau pour les décennies à venir, avec l'emprunt le plus important des dernières années et la dilapidation des fonds propres de la commune. Le tiers-lieu de compétence cristallise de nombreuses tensions au conseil municipal. La mauvaise foi, utilisée par certains à l'initiative du projet, nous force à avertir encore et toujours plus fort tous les Mondoublois de la dangerosité financière dans laquelle nous plonge le maire et sa liste.

Charles Richardin, Soizic Poulet-Mathis, Jean-Christophe Hullin

Hommage

Jean Violette nous a quittés

Né au Temple, habitant de Choue jusqu'à sa disparition le 14 novembre 2023, Jean Violette a marqué de sa présence la vie du territoire comme ancien combattant, créateur et animateur de la fanfare de l'UNC-AFN.

Mobilisé à l'âge de 20 ans pendant la guerre d'Algérie, décoré de la Croix du combattant, la Croix du Djibel, la médaille de la Nation en Afrique du Nord et la Croix de l'Europe de la confédération européenne des anciens combattants, Jean Violette fut Président du Souvenir Français pendant 17 ans et a assuré, avec la fanfare, l'animation de très nombreuses cérémonies patriotiques.

La municipalité lui rend hommage pour cet engagement passionné et fidèle.



NAISSANCES

10 juillet : Kyliann COSSART

MARIAGES

5 août : Julie DELAIRE & Yann ECAUVRE

19 août : Cécile BATAILLE & Clément MULET

DECES

5 juillet : Jacqueline CONSTANT veuve BOITOT, 91 ans

15 juillet : Gérard BOISET, 90 ans

17 juillet : Jean COURTEMANCHE, 88 ans

18 juillet : Monique BRUNEAU veuve AUGIS, 87 ans

3 août : Michel BRIERE, 78 ans

4 août : Alain CHAUSSADAS, 60 ans

8 août : Claude JULIEN, 86 ans

27 août : Yvette BESNARD, veuve BOULAY, 90 ans

18 septembre : Christophe LEBRUN, 59 ans

29 septembre : Michel GOSSOIN, 75 ans

8 octobre : Marie-Christine VOGT épouse LE CAR, 71 ans

17 octobre : Simonne LEVASSEUR, 101 ans

19 octobre : Vivianne CINÇON veuve PATRY, 93 ans

19 octobre : Lucienne HAROUX veuve JEUFFAULT, 75 ans

20 octobre : Simone IDOUX veuve MOUTY, 90 ans

6 novembre : Roland REBOURS, 89 ans

15 novembre : Marie-Louise CLEMENT, 85 ans

25 novembre : Ginette CHEZAUD épouse GOUVERNET, 87 ans

1^{er} décembre : Madeleine LANDIER veuve MÉNARD, 97 ans

7 décembre : Yves BLAIS, 87 ans

8 décembre : Odette LUCAS épouse BRINDEAU, 97 ans

Calendrier des manifestations

1^{er} semestre 2024

Janvier

Du 5 au 14 février

	Médiathèque		Exposition « Plumes & Cie »	Médiathèque « Graine de lecteur »
Jeu 11	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Ven 19	Halle Maire	19h30	Vœux du Maire	Commune de Mondoubleau
20-21	Halle des sports		Tournoi foot en salle	
Mar 23	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 25	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Dim 28	Etoile		Après-midi crêpes en chansons	AEP St-Louis de Gonzague
Mer 31	Médiathèque		Spectacle « Plumés ou poilus » (2-6 ans)	Médiathèque « Graine de lecteur »

Février

Mer 7

Jeu 8	Consigny	14h	Atelier fabrication nichoirs	Médiathèque Perche Nature
Sam 10		14h30	Goûter	Amicale du Bel Age
			Carnaval des écoles	AEP Grenne d'Api

Jusqu'au 14 février

	Médiathèque		Exposition « Plumes & Cie »	Médiathèque « Graine de lecteur »
Sam 17	Cormenon	20h30	Théâtre – troupe de la Ville aux Clercs	Don de Sang Bénévole
Mar 20	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 22	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age

Mars

Ven 1 ^{er}	Médiathèque	10h	Atelier Stop Motion	Médiathèque
Sam 2	Etoile		Théâtre – troupe de Naveil	AEP St-Louis de Gonzague
Vend 8	Médiathèque		Spectacle « Et pataouète et patatras »	Médiathèque
Jeu 14	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Mar 19	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC – ARCC
Jeu 28	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age

Avril

Jeu 11	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Sam 13	Médiathèque		Salon des Bonimenteurs	Médiathèque
Mar 23	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 25	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age

Mai

Jeu 16	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Lun 20	Place du Marché	journée	Foire	Commune de Mondoubleau
Mar 21	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 23	Médiathèque	10h	Spectacle « Toc toc toc » pour petits	Médiathèque
Jeu 30	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age

Juin

Sam 1 ^{er}			Bœuf grillé	ABC du Perche
Jeu 13	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Mar 25	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 27	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Vend 28	Stade	20h30	Spectacle de danse	Commune de Mondoubleau